Timorex Gold

BIOFONGICIDE

ÉMULSION

Pour la suppression du mildiou poudreux sur les poivrons, les tomates et les concombres de serre, la répression du mildiou poudreux sur les raisins, les fraises et les cucurbitacées, la répression du mildiou sur les raisins et les concombres de serre et la répression du mildiou tardif sur les tomates de serre.

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT USAGE
AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

GARANTIE :
Huile de melaleuca……. 23,80 %

N^{o} D'ENREGISTREMENT : 30910 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRE

Stockton (Israel) Ltd.
17 Ha'Mefalsim St. Casier postal 3517
Petach Tikva 4951447 Israël

Keith Lockhart
440 Dorland Road
Oakville ON L7J6B1
905-845-4181

Contenu net : 1, 5, 25, 200 litres

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS	
En cas d'ingestion	• Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. • Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. • Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. • Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
En cas de contact avec la peau ou les vêtements	• Enlever tous les vêtements contaminés. • Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.. • Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas d'inhalation	• Déplacer la personne vers une source d'air frais • Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. • Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas de contact avec les yeux	• Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. • Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. • Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.	

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :
Traitez symptomatiquement.

Remarque : Ce produit contient un solvant au distillat de pétrole.

PRÉCAUTIONS :
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
ATTENTION : Nocif en cas d'ingestion, d'absorption par la peau ou d'inhalation.
Cause une irritation des yeux, de la peau et de la membrane muqueuse. NE PAS laisser entrer en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements ni respirer les vapeurs ou brouillards de vaporisation. Sensibilisant cutané potentiel.

Se laver à fond avec de l'eau et du savon après manipulation. Enlevez les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Gardez les passants éloignés de la serre à traiter pendant toute la durée du traitement et de l'intervalle d'entrée restreinte.

Ne pas appliquer sur les plantes de grande culture lorsque des passants se trouvent dans les environs du champ à traiter.

Appliquez seulement lorsque le potentiel de dérive vers les habitations humaines ou secteurs d'activité humaine tels que les maisons, les chalets, les écoles et les aires récréatives est minime. Tenir compte de la vitesse du vent, la direction du vent, l'inversion de température, l'équipement d'application et le contexte de la pulvérisation.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) :
Les travailleurs potentiellement exposés au produit lors du mélange, du chargement de l'application, du nettoyage et des réparations doivent porter des lunettes ou un écran facial résistant aux produits chimiques, un respirateur approuvé par NIOSH/MSHA (R95), une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes. Suivre les consignes du fabricant pour le lavage et l'entretien de l'EPI. S'il n'existe aucune consigne de lavage, utilisez du détergent et de l'eau chaude. Conservez et lavez l'EPI séparément du reste de la lessive.

RECOMMANDATIONS POUR LA SÉCURITÉ DE L'UTILISATEUR : Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, faire usage de tabac ou aller aux toilettes. Retirez immédiatement les vêtements si des pesticides se trouvent à l'intérieur de ceux-ci. Ensuite, les laver à fond et mettre des vêtements propres. Retirez l'EPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Lavez l'extérieur des gants avant de les retirer. Dès que possible, se laver à fond et enfiler des vêtements propres.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT :

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respectez les zones tampons spécifiées dans le MODE D'EMPLOI.

Toxique pour certains insectes utiles. Réduire au minimum le jet de pulvérisation pour atténuer les conséquences néfastes sur les insectes utiles dans les habitats situés à côté du lieu d'application, tels que les haies et terrains boisés.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

ENTREPOSAGE

Entreposez dans le récipient original, dans un endroit sec et frais, loin de l'ensoleillement direct et des sources de chaleur. Empêchez tout gel ou toute surchauffe.
Pour éviter la contamination, entreposez ce produit loin de la nourriture pour les humains et les animaux.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Timorex Gold est un biofongicide servant à la suppression et la répression de certaines maladies végétales de cultures étiquetées. Utilisez Timorex Gold conformément aux directives sur l'étiquette pour supprimer le mildiou poudreux sur les poivrons, tomates et concombres de serre, ou réprimer le mildiou poudreux sur les raisins, les fraises et les cucurbitacées, réprimer le mildiou duveteux sur les raisins et les concombres de serre et pour réprimer le mildiou tardif sur les tomates de serre. Utilisez ce produit avant que des maladies ne se développent ou au premier signe de maladie.

MODE D'EMPLOI :

BIEN AGITER AVANT USAGE. Remplir le réservoir avec une moitié de la quantité d'eau requise, puis ajouter Timorex Gold et agiter. Continuer d'agiter tout en ajoutant le reste de l'eau. Lorsque toute la quantité d'eau a été ajoutée, bien agiter le mélange avant de procéder à l'application. Utilisez la solution dans un délai de 24 heures.

CONSIGNES D'APPLICATION :

Un intervalle d'entrée restreinte de 4 heures doit être respecté durant l'application.
Ne pas entrer ou laisser entrer les travailleurs dans les zones traitées pendant l'intervalle d'entrée restreinte.
Pour les applications en serre, les bouches d'aération doivent être ouvertes et les ventilateurs doivent être en marche pendant l'intervalle d'entrée restreinte.
Ne pas vaporiser durant les heures chaudes de la journée et dans les saisons chaudes lorsque la température est supérieure à 35 ^{o}C (95 ^{o}F).

Les cultures traitées ne doivent pas être récoltées avant qu'un intervalle pré-récolte de quatre jours se soit écoulé.

Ne pas appliquer ce produit par l'entremise d'un système d'irrigation quelconque.

Appliquez Timorex Gold aux taux recommandés de volume de pulvérisation (voir le tableau des taux d'application). Appliquez dès les premiers signes d'infestation de la maladie pour effectuer un contrôle hâtif. Le traitement hâtif empêche les maladies de se développer. Appliquez Timorex Gold dans une serre, une pépinière ou un champ avec de l'équipement conventionnel, tel qu'un pulvériseur. Une bonne couverture et un mouillage du feuillage sont nécessaires. Utilisez suffisamment de solution à pulvériser pour **pénétrer complètement la voûte des feuilles et couvrir à la fois le dessus et le dessous de toutes les feuilles jusqu'à l'écoulement**. La quantité de solution à appliquer varie selon la culture et la croissance de la plante. Préparez suffisamment de solution en fonction de la densité de la plante pour assurer une couverture complète, tout en maintenant une concentration du volume à pulvériser. Appliquez de nouveau durant la période de pousse, selon les intervalles recommandés (détails ci-dessous).

Consultez le tableau de dilution ci-dessous pour connaître la quantité nécessaire de Timorex Gold pour obtenir le taux recommandé de volume à pulvériser. Utilisez le taux le plus élevé lorsque la pression de la maladie est élevée.

Tableau de dilution

Quantité d'eau (Litres)	Quantité de Timorex Gold (ml)			
	ml de produit à 0,4%	ml de produit à 0,6%	ml de produit à 0,8%	ml de produit à 1,0%
100 L	400	600	800	1 000
200 L	800	1 200	1 600	2 000
400 L	1 600	2 400	3 200	4 000
600 L	2 400	3 600	4 800	6 000
800 L	3 200	4 800	6 400	8 000
1 000 L	4 000	6 000	8 000	10 000

TAUX D'APPLICATION et niveau de contrôle de la maladie pour Timorex Gold

Culture	Maladie	Niveau de contrôle	Taux (en tant que % de volume à pulvériser)
Raisin	Mildiou poudreux (*Uncinula necator*)	Répression	0,5 - 1,0
	Mildiou duveteux (*Plasmopara viticola*)	Répression	0,5 - 1,0
Tomate de serre	Mildiou poudreux (*Oidium neolycopersici, O. lycopersici* ou *Leveillula taurica*)	Suppression	0,5 - 1,0
	Mildiou tardif (*Phytophthora infestans*)	Répression	0,5 - 1,0
Poivrons de serre	Mildiou poudreux (*Leveillula taurica*)	Suppression	0,5 - 1,0
Concombre de serre	Mildiou poudreux (*Sphaerotheca fuliginea* ou *Erysiphe cichoracearum*)	Suppression	0,5 - 1,0
	Mildiou duveteux (*Pseudoperonospora cubensis*)	Répression	0,5 - 1,0
Légumes cucurbitacées (champ et serre) sauf le concombre	Mildiou poudreux (*Sphaerotheca fuliginea* ou *Erysiphe cichoracearum*)	Répression	0,5 - 1,0
Fraise	Mildiou poudreux (*Sphaerotheca macularis*)	Répression	0,5 – 1,0

FRÉQUENCE DES TRAITEMENTS

Pour des traitements préventifs, appliquez à des intervalles de 7 à 14 jours, selon le niveau de la maladie. Utilisez l'intervalle d'application le plus court lorsque les conditions favorisent le développement rapide de la maladie.

La phytotoxicité de Timorex Gold a été évaluée pour diverses cultures dans des conditions normales de pousse. Cependant, il est impossible de tester toutes les variétés de culture, ainsi que tous les mélanges et toutes les combinaisons. Avant de traiter la culture en totalité, vérifiez la sensibilité d'une fraction de la culture.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

EMPÊCHER les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan d'eau.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole: NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand les vents soufflent en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure à la taille petite de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm au moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application pneumatique : NE PAS appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand les vents soufflent en rafales. NE PAS diriger le jet de pulvérisation au-dessus des plantes à traiter. Mettre hors service les buses dirigées vers l'extérieur en bout de rang ou dans les rangs extérieurs. NE PAS appliquer si la vitesse du vent excède 16 km/heure sur le site du traitement, tel que mesuré à l'extérieur de la zone traitée, du côté exposé au vent.

NE PAS appliquer par voie aérienne

Zones tampons :

Les méthodes ou équipements de pulvérisation suivants NE nécessitent PAS de zone tampon : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et traitement localisé.

Les zones tampons indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la limite la plus proche en aval des habitats d'eau douce vulnérables (par ex. les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les cuvettes des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et des habitats estuariens ou marins.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (mètres) requises pour la protection de :			
		Habitat d'eau douce aux profondeurs de :		Habitats estuariens/marins aux profondeurs de :	
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m
Pulvérisateur agricole	Fraise, légumes cucurbitacées	2	0	1	0
	Raisins	5	1	1	1

Application pneumatique	Raisins _____	Étape de croissance hâtive	20	1	4	1
	_____	Étape de croissance tardive	10	1	2	1

Lorsqu'on utilise un mélange en réservoir, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.